

SARL CPMV

Monsieur Chaplain Jimmy

Le bouillon

53140 La Pallu

Tél. : 02 43 03 87 18

c.p.m.v@orange.fr

Préfecture de la Mayenne

Direction de la réglementation et des libertés publiques

Bureau des procédures environnementales et foncières

46 rue Mazagran

53015 Laval cedex

La Pallu, le 17 juillet 2018

Objet : renouvellement Agrément VHU

Monsieur le Préfet,

Suite à la fin de notre agrément au 25 janvier 2019, j'ai le plaisir de vous transmettre les documents suivants afin de renouveler notre d'Agrément Préfectoral :

- Les coordonnées de l'entreprise
- Attestation d'engagement à respecter les obligations du cahier des charges ;
- Justificatif de nos capacités financières et techniques ;
- Description des dispositions envisagées pour le respect des obligations en matière
De réutilisation, recyclage et valorisation

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur Chaplain Jimmy

